

Un programme ambitieux mis en œuvre pas à pas

Le concept énergétique de la Ville de Pully fixe le cadre de la politique énergétique communale et définit les objectifs à atteindre, ainsi que les actions à réaliser pour un développement énergétique durable du territoire communal. Aligné sur les objectifs de la Société à 2000 watts de SuisseEnergie et sur ceux de la Stratégie énergétique 2050, il vise à encourager l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, les initiatives en faveur de la protection du climat ainsi qu'une mobilité et une gestion des ressources durables.

Afin de mesurer l'impact de la politique énergétique communale, un système d'indicateurs a été mis en place. Il permet par exemple de mesurer la consommation d'énergie, la production d'énergies renouvelables, la quantité de déchets produits et recyclés, la quantité d'eau consommée et traitée, les comportements liés à la mobilité ou l'évolution des émissions de CO₂.

Le concept énergétique de la Ville de Pully s'appuie sur la mise en place de deux mesures phares :

1. La mise en place d'un outil de planification technique et financière pour la gestion du patrimoine bâti communal. Cet outil indispensable permettra de faire un diagnostic de l'état physique, énergétique et fonctionnel de l'ensemble du patrimoine bâti de l'administration communale et de planifier les actions nécessaires à son entretien et à sa modernisation.
2. La création d'un fonds d'encouragement à l'efficacité énergétique et à la promotion des énergies renouvelables. Cet outil permettra de soutenir financièrement les initiatives privées qui sont en ligne avec la politique énergétique communale et de sensibiliser la population aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables par des mesures de communication dédiées.

Les projets phares de la politique énergétique

- 1992, 1ère installation photovoltaïque communale.
- 2002, chauffage à distance alimenté par le bois des forêts communales pour chauffer le collège des Alpes et des immeubles (33 logements).
- 2012, installation photovoltaïque de 885 m² sur les toits du collège des Alpes, produisant l'équivalent de la consommation de 40 ménages.
- Entre 2013 et 2015, réduction de 20 % de la consommation de l'éclairage public grâce au remplacement de plus de 800 luminaires par des LED.
- Depuis 2016, 100 % de l'électricité consommée par les services et infrastructures de la Ville est certifiée Naturemade Star.
- Planification énergétique territoriale (consultable sur www.sigip.ch).

En quelques chiffres

Commune : Pully
Canton : Vaud
Nombre d'habitants : 17'979
Superficie : 5,8 km²
Internet : www.pully.ch

Première labellisation

Cité de l'énergie : 2017



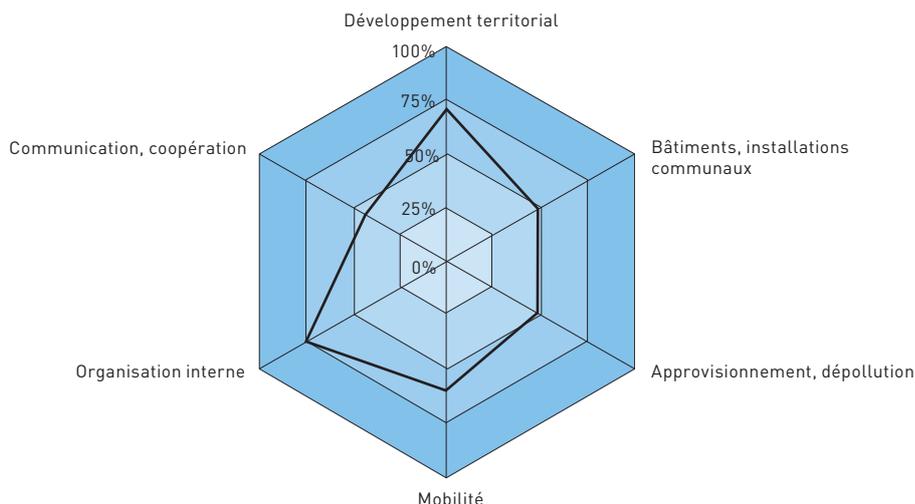


Pully, l'énergie d'être responsable

« Effondrement de pans entiers de montagnes ou de glaciers : le réchauffement climatique ne se manifeste plus seulement par des ouragans dans les Caraïbes ou des périodes de sécheresse accrue dans certaines régions d'Afrique. Nous sommes tous concernés ! Depuis plus de vingt ans, la Ville de Pully tente de rendre notre ville plus durable, d'être exemplaire et de s'engager au niveau local pour une meilleure utilisation de nos ressources. Cet engagement a été concrétisé par l'obtention du label Cité de l'énergie et la Municipalité en est fière. Mais une Cité de l'énergie, c'est d'abord ses habitants : vous et moi ! C'est par de petits gestes tout simples répétés jour après jour que nous pouvons contribuer à préserver nos ressources et notre environnement. Alors, allons de l'avant et trouvons ensemble l'énergie d'être responsables. »

Marc Zolliker
Municipal, Pully

Taux de réalisation en 2017



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La Ville de Pully s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- mise en place d'un fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables ;
- élaboration d'un outil de planification technique et financier pour l'assainissement énergétique des bâtiments publics ;
- optimisation des installations techniques des bâtiments publics existants ;
- rénovation du bâtiment du Prieuré en respectant le Standard Bâtiments 2015 ;

- remplacement progressif de la flotte de véhicules à moteur thermique des services de l'administration communale par des véhicules 100% électriques.

Personne de contact à Pully
Stève Bonjour, T 021 721 32 21
steve.bonjour@pully.ch

Conseillère Cité de l'énergie
Sophie Borboën, T 021 861 00 96
sophie.borboen@bio-eco.ch

SuisseEnergie pour les communes
c/o Planair, T 032 933 88 40
info@planair.ch

Plus d'informations
www.citedelenergie.ch/pully



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.